56

XIV session de l'Examen Périodique Universel des droits humains
(22.10-07.11.2012)

Examen du Japon

Intervention du Cap-Vert A. Barros.

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la délégation du Japon conduite par .....
.....,
pour sa présentation d'un rapport national très nourri et détaillé, et qui avait été précédé d'un rapport d'avancement en 2011.

Il nous est ainsi rendu compte, en détail, d'un important corps de mesures prises en vue de l'élévation du niveau de satisfaction des droits humains au Japon, entre autres dans les domaines de la formation et sensibilisation des agents publiques, des procédures pénales, des droits des femmes, de l'éducation et protection des enfants. Dans le même sens, la prise de nombreuses mesures et d'actions est en développement sur des sujets d'importance tels que le plan de base pour l'égalité des sexes, la lutte contre la traite des personnes, les droits des personnes handicapées, les droits des étrangers et des peuples autochtones, ou est encore à l'étude comme c'est le cas de la ratification de certains instruments internationaux des droits humains.

Nous voudrions encourager le Japon à poursuivre et approfondir ces différentes améliorations en cours, et aussi à conclure positivement son

analyse concernant une moratoire sur l'application, et la future abolition de la peine de mort ; l'alignement sur les Principes de Paris de son institution nationale des droits humains ; la ratification de la convention sur la protection des travailleurs migrants ; et les procédures pour les communications des particuliers.

Nous terminons augurant au Japon des succès continus dans la promotion et protection des droits humains dans le pays.

Merci, Monsieur le Président